Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Chaussures en peau de raie OGM : une belle arnaque… démasquée par Inf’OGM !

Par Christophe NOISETTE

Publié le 19/06/2012, modifié le 09/03/2026



Que ne ferait pas la mode pour faire parler d’elle ? A en croire une information reprise principalement par des sites internet liés à la mode, une entreprise thaïlandaise, RayFish Footwear, aurait inventé les premières chaussures « transgéniques » bio-personnalisables. Inf’OGM a enquêté... et démonté l’arnaque.

C’est le 25 mai 2012 qu’un communiqué de presse annonce que l’entreprise Rayfish footwear lance une nouvelle gamme de chaussures à partir de peau de raie transgénique. Cette entreprise spécialisée depuis de nombreuses années dans la production de galuchat (cf. encadré ci-dessous), a décidé de « se moderniser ». Désormais, elle propose des baskets « bio-personnalisées », c’est-à-dire dont le galuchat serait composé par le client lui-même. L’entreprise possède, selon son site internet [1], une banque de gènes qui permet de sélectionner des modèles de peau, des motifs, des couleurs, issus de plusieurs dizaines d’espèces différentes. L’entreprise affirme réaliser ensuite la raie transgénique à partir des gènes sélectionnés et avec la peau de cette raie GM, fabriquer les baskets. Il faudrait environ huit mois pour que la raie GM désirée soit

prête à être transformée en galuchat. *« Les chaussures Rayfish exploitent la beauté et la variété de la nature pour créer les premières baskets au monde véritablement personnalisées »*. Le slogan de l'entreprise : *« Un poisson, une chaussure »*.
Rayfish Footwear travaillerait sur ce procédé depuis plus de dix ans et les expériences seraient réalisées dans des laboratoires basés en Thaïlande. Et c'est en 2010 que l'entreprise aurait produit sa première raie transgénique avec des gènes d'un serpent à sonnette.
Sur son site internet, l'entreprise annonce, pour une paire de basket Rayfish, un prix compris entre 14 800 dollars et 16 200 dollars *« en fonction de votre taille et de la complexité du motif désiré »*, mais si vous attendez un peu, une fois que *« la production régulière aura débutée »*, le prix pourrait alors baisser à 1800 dollars... Bien entendu, ce procédé est breveté, affirme l'entreprise sur son site...

Une communication bien orchestrée qui donne l'illusion de la vérité

C'est à grand renfort de com' que l'entreprise lance son produit hight tech. L'ensemble des outils de communication mis en place par cette entreprise est impressionnant. Un site internet attractif, des vidéos, des images de ces fameuses chaussures « bio-personnalisées » qui paraissent bien réelles, une présence active sur le compte Twitter de l'entreprise, des communiqués de presse... Tout ceci donne une impression générale de sérieux. Mais le mirage, à l'ère du numérique, est si facile à construire... Et les chants des sirènes d'Internet savent très bien en jouer, de *« fake en hoax »* [2], de coup médiatique en arnaque... Le mirage était trop parfait pour ne pas chercher, derrière la vitrine, les ficelles de cette création incroyable, tellement incroyable qu'elle s'avère légalement douteuse, scientifiquement impossible et moralement insupportable.

« Aucun poisson GM n'est autorisé en Thaïlande »

Interrogés par Inf'OGM, les différents services du gouvernement thaïlandais en charge des OGM sont unanimes [3] : ni l'élevage ni l'importation de poisson génétiquement modifié ne sont autorisés en Thaïlande. Pour M. Srirat Sodsuk, *« Ils ont peut-être importé la peau de raie transgénique et seulement fabriqué les chaussures en Thaïlande »*. Mais pour M. Banpot, aucun pays au monde n'a autorisé la raie génétiquement modifiée, ce que confirme la base de données liée au Protocole de Cartagena. M. Banpot, dans sa réponse à Inf'OGM, souligne que l'entreprise prétend que ses « laboratoires » sont situés à Chon Buri, une province à 150 km à l'est de Bangkok. Or, pour lui, *« cette zone et ses environs accueillent un certain nombre de pratiques clandestines, voire mafieuses et peut servir de refuge à des escrocs étrangers »*. Intrigué lui aussi par cette annonce, il nous a précisé qu'il entendait prévenir le bureau de la protection des consommateurs et prendre des mesures juridiques vis-à-vis de cette entreprise. Pour lui, par ailleurs *« en Thaïlande, que je sache, personne n'a un tel savoir-faire ni une telle compétence »*.

L'impossibilité scientifique

Dans un article publié sur le site *livescience* [4], Randy Lewis, biologiste à l'Université de l'Utah, précise que *« d'après ses connaissances, il n'existe aucun moyen de faire ce qu'ils prétendent. La majeure partie des couleurs qu'ils annoncent sur leur site ne peut pas s'exprimer dans la peau et la capacité de contrôler complètement les motifs des différentes peaux n'a pas été atteinte pour tous les animaux »*.
Dans le même article, un généticien de l'Université du Minnesota, Perry Hackett, souligne également que ce projet semble peu vraisemblable et énumère deux raisons : la première est que les scientifiques ont encore des difficultés pour insérer de nouveaux traits génétiques qui mobilisent de nombreux gènes fonctionnant ensemble, en réseau. Or, pour réaliser ce qu'ils annoncent, il ne suffit pas de modifier et d'insérer un seul transgène. La deuxième raison est que

les gènes n'expriment pas nécessairement leurs fonctions s'ils sont insérés dans un organisme différent. *« Cela signifie*, précise-t-il, *qu'une raie transgénique avec des gènes de coccinelles ou de zèbre n'exprimeront pas automatiquement les motifs de la peau de la coccinelle ou du zèbre. […] La régulation des gènes est susceptible ne pas être la même en fonction de l'organisme receveur »* .
Christian Vélot, biologiste français critique vis-à-vis du génie génétique, ironise : *« Je ne fais sans doute pas assez confiance dans les capacités de "mon église". Et j'ignore sans doute à quel point la technologie est grande et les gènes puissants ! »*.
Interrogés par Inf'OGM, les responsables de l'entreprise RayFish Footwear nous ont affirmé que le brevet couvrant cette « invention » était en cours de dépôt (ce qui expliquerait selon eux pourquoi il n'est pas accessible au public) et ont exigé de notre part la confidentialité pour nous répondre. On croît rêver.

Des réactions nombreuses mais sans grande originalité

Sur Internet, il ne faut pas confondre redondance et vérité. Comme souvent, les annonces les plus folles trouvent une audience, un public crédule. Ainsi, nombreuses ont été les personnes à faire circuler sur les réseaux sociaux la communication officielle de cette entreprise, sans la questionner, sans la mettre en perspective. Or, concrètement, cela augmente la visibilité du site de l'entreprise et paradoxalement augmente sa crédibilité. Sur internet, une rumeur peut prendre des proportions sans précédent, en très peu de temps... Ce phénomène d'auto-emballement finit par légitimer des informations non prouvées. C'est même une technique qui a été ailleurs utilisée intentionnellement à cette fin.
A la marge, quelques internautes font part de leur refus d'un tel produit, évoquant notamment des raisons de protection des animaux, en des termes souvent explicites [5]. Une pétition a d'ailleurs été mise en place sur le site change.org [6]. On se demanderait presque si la pétition ne fait pas partie de la stratégie de com' de l'entreprise pour renforcer l'illusion...

Tout corrobore donc la thèse d'un bluff médiatique sans précédent, au service d'une entreprise en perte de vitesse. En effet, RayFish Footwear existe depuis plusieurs décennies et vend des chaussures en peau de raie « conventionnelle ». Avait-elle besoin de relancer ses ventes ? Elle semble en tout cas avoir choisi le buzz sur internet pour faire parler d'elle.

Cependant, au-delà de la réalité et de la faisabilité de ces chaussures « transgéniques », les questions éthiques et philosophiques sur le bien fondé de telles recherches ne peuvent pas être mises de côté. Actuellement, les projets de transgenèse appliquée aux animaux [7] se multiplient, sans qu'une réflexion sérieuse et profonde n'irrigue, en parallèle, la société. Ces chaussures nous en donneront-elles l'occasion ? Pour une fois, l'argument de la faim dans le monde n'est pas mobilisé pour justifier une manipulation du vivant. Cette invention, même si elle était réalisable, n'aurait aucun intérêt pour la plupart des mortels. Or, pour évaluer la pertinence d'une invention, il est souhaitable de comparer les bénéfices et les risques, mais sans se tromper d'échelle entre les deux... Un avantage pour une minorité ne pourra jamais évacuer un risque pour la biosphère. Ainsi, peut-on hypothéquer le vivant, au profit d'une minorité qui ne sait plus quoi faire pour se distinguer les uns des autres ? La planète n'est pas un jouet pour riches.

Qu'est-ce que le galuchat ?

« Le galuchat (1755 galucha, de Jean-Claude Galluchat, nom de l'inventeur, mort en 1774) est un cuir de poisson cartilagineux (de raie ou de requin) utilisé depuis longtemps en ébénisterie, gainerie, et plus récemment en maroquinerie. A mi-chemin entre le cuir et le minéral, le galuchat

est recouvert de perles de silice donc difficile à tanner. Il présente différents aspects, granuleux et brillant, ou bien poncé : dans ce cas, il est lisse et laisse apparaître une surface cloisonnée de petites cellules qui sont autant de petites rangées de perles scintillantes ».
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Galuchat

Auraient-elles été commercialisables en France ?

A priori ces chaussures auraient pu être importées en France sans problème. En effet, la législation ne dit rien sur les produits industriels réalisés à partir d'OGM... Interrogée par Inf'OGM, la Commission européenne confirme que ces chaussures, si elles avaient vraiment existé, n'auraient pas été étiquetées comme « OGM ». *« Pour résumer : les chaussures ne sont soumises ni à la directive 2001/18 (qui ne couvre pas les produits dérivés), ni au règlement 1829/2003 (qui ne couvre que les produits dérivés alimentaires) ni bien sûr au règlement 1830/2003 sur l'étiquetage (qui vise uniquement les produits régis par la directive et le règlement précités) »*, nous précise la DG Sanco.

[1] http://rayfish.com/

[2] de faux en canular

[3] M. Srirat Sodsuk, du ministère de la Pêche et M. Banpot Napompeth, ancien président (de 1993 à 2005) du Comité national de biosécurité

[4] http://www.livescience.com/20705-tr...

[5] *« un concept dégoutant »*, *« honte à vous ! »*, *« votre produit est révoltant. »*

[6] http://www.change.org/petitions/ray...

[7] cf. le bestiaire dans le bimestriel Inf'OGM

Adresse de cet article : https://infogm.org/chaussures-en-peau-de-raie-ogm-une-belle-arnaque-demasquee-par-infogm/